



# HUMANE SOCIETY INTERNATIONAL

CANADA

## Mythes et réalités au sujet des lois canadiennes concernant l'importation des ailerons de requins

En réponse aux appels généralisés du public demandant au gouvernement fédéral d'interdire l'importation des ailerons de requins, certains représentants élus ont fait des déclarations suggérant que le projet de loi d'initiative parlementaire C-380 visant à interdire l'importation des ailerons de requins au Canada est inutile, étant donné que les lois canadiennes actuelles sur l'importation sont suffisantes pour faire en sorte que le Canada ne participe pas au commerce mondial des ailerons de requins, qui décime des populations de requins menacées d'extinction. Le texte suivant présente une analyse factuelle de ces déclarations :

**Mythe :** *Le Canada interdit ou restreint la commercialisation, la possession et la vente de produits dérivés du requin dans le cas des espèces qui sont protégées par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) ou la Loi sur les espèces en péril (LEP), de sorte qu'il est inutile pour le gouvernement fédéral d'interdire l'importation des ailerons de requins au Canada.*

**Réalité :** Cette déclaration est fautive. La CITES et la LEP ne protègent pas la majorité des espèces de requins menacées, puisqu'elles ne protègent globalement que trois espèces de requins : les requins-pèlerins, les requins-baleines et les grands requins blancs. La situation des requins quant à leur conservation est déterminée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), qui considère que 74 espèces de requins sont menacées<sup>1</sup>, y compris l'ensemble des 14 espèces qui sont les plus visées par la commercialisation des ailerons de requins. Ainsi, parmi les 141 espèces de requins menacées ou quasi menacées, seulement trois sont protégées par les lois fédérales canadiennes. En outre, même en ce qui a trait à ces trois espèces, les restrictions d'importation sont peu appliquées au Canada, voire pas du tout. Les ailerons de requins ne sont pas étiquetés en fonction de l'espèce ou du pays d'origine, et de nombreuses espèces menacées continuent d'être tuées pour leurs ailerons.<sup>2</sup> Les ailerons de ces requins sont commercialisés partout dans le monde, y compris au Canada. Des tests d'ADN prélevés sur des échantillons de 59 spécimens d'ailerons de requin vendus dans la région de Vancouver, en 2012, ont révélé que 76% des ailerons provenaient d'espèces classées comme étant menacées ou en danger par l'Union internationale pour la conservation de la nature. En outre, l'étiquetage de ces ailerons ne changerait rien, puisqu'un rapport de Pêches et Océans Canada indique que les douaniers canadiens ne sont généralement pas formés pour connaître les

<sup>1</sup> <http://www.iucnredlist.org/search>

<sup>2</sup> <http://www.bloomassociation.org/?q=hk/shark-consumption-trade>

Celebrating Animals | Confronting Cruelty  
Worldwide

espèces de requins et n'ont que quelques secondes pour examiner les longues listes d'espèces figurant dans les documents de douane.<sup>3</sup> Tant que l'importation d'ailerons de requins ne sera pas interdite au Canada, il n'existera aucun moyen pour s'assurer que les ailerons d'espèces de requins menacées n'entrent pas au pays.

**Mythe** : *La Canada interdit ou restreint la commercialisation, la possession et la vente de produits dérivés du requin qui présentent des risques pour la santé.*

**Réalité** : Cette déclaration est fausse. Les ailerons de requins, qui continuent d'être importés légalement au Canada, renferment de fortes concentrations d'une puissante neurotoxine, la BMAA, que des scientifiques ont associée à des maladies neurodégénératives touchant l'être humain, comme la maladie d'Alzheimer et la maladie de Lou-Gehrig (SLA)<sup>4</sup>.

**Mythe** : *La collaboration avec les organismes régionaux de gestion des pêches, afin d'assurer une gestion mondiale rigoureuse et l'observation de méthodes d'application strictes, constitue le meilleur moyen d'empêcher les pratiques de pêche du requin non durables, comme la coupe des ailerons.*

**Réalité** : Cette déclaration est fausse. Bien que des efforts soient actuellement déployés à l'échelle mondiale pour restreindre la coupe des ailerons de requins, les industries locales exerceront de la pression sur les gouvernements pour éviter qu'ils interdisent cette pratique tant qu'il existera une demande pour les ailerons de requins. En outre, la demande d'ailerons de requins contribue à perpétuer le braconnage des requins dans les pays qui interdisent déjà la coupe des ailerons et encourage cette pratique dans les eaux étrangères ou en haute mer où la coupe des ailerons n'est pas interdite ou encore où l'interdiction n'est pas appliquée de manière rigoureuse. En fait, le Canada a déjà été clairement identifié par le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) comme une destination pour les ailerons de requins provenant du braconnage en Australie<sup>5</sup>, et ce, même si certains États australiens se sont dotés de lois parmi les plus strictes du monde en ce qui a trait à la coupe des ailerons de requins. La plupart des ailerons de requins importés au Canada proviennent de l'Espagne, dont les lois concernant la pêche du requin comportent d'importantes lacunes qui permettent la coupe des ailerons de requins. Même ces lois faibles sont souvent violées, y compris par l'une des plus importantes flottes de bateaux de pêche, qui a été accusée d'avoir récolté illégalement des ailerons de requins d'une valeur de plus d'un million d'euros en 2011<sup>6</sup>. L'élimination de la demande supprime l'incitatif pour les pêcheurs à continuer la coupe des ailerons et le braconnage des requins.

---

<sup>3</sup> [http://www.dfo-mpo.gc.ca/science/coe-cde/ceara/docs/Gerson\\_pub1.pdf](http://www.dfo-mpo.gc.ca/science/coe-cde/ceara/docs/Gerson_pub1.pdf)

<sup>4</sup> <http://www.rsmas.miami.edu/news-events/press-releases/2012/neurotoxins-in-shark-fins-a-human-health-concern>

<sup>5</sup> [http://www.cisc.gc.ca/annual\\_reports/annual\\_report\\_2009/environmental\\_crime\\_2009\\_e.html](http://www.cisc.gc.ca/annual_reports/annual_report_2009/environmental_crime_2009_e.html)

<sup>6</sup> <http://www.independent.co.uk/news/world/europe/spanish-fleet-accused-of-lawbreaking-lands-massive-eu-subsidies-2364366.html>